

**UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2**

Portail 2
**Education,
socialisation et
langage**

Bienvenue

Bonne rentrée



INSTITUT DES SCIENCES
ET DES PRATIQUES
D'ÉDUCATION ET DE
FORMATION

Vos interlocuteurs

Responsable pédagogique du Portail ESL

German Fernandez-Vavrik

Maître de conférences Université Lumière Lyon 2
Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation (ISPEF)
Laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (ECP)
Mail : responsableportail2esl@univ-lyon2.fr

Secrétariat de scolarité du Portail ESL

Annie Justin

Téléphone: 04 78 69 73 16 (campus BDR)
Mail: portail2esl@univ-lyon2.fr
Absente le mercredi après-midi
Vendredi : télétravail



Coordinatrice des études

Audrey Gally

Téléphone: 06.23.75.30.20
Mail: a.gally@univ-lyon2.fr
Permanence le mardi et le jeudi en H019 de 9h à 16h

Responsable de la licence en Sciences de l'éducation

Remi Deslyper

Maître de conférences Université Lumière Lyon 2
Institut des sciences et pratiques d'éducation et de formation (ISPEF)
Laboratoire Éducation, Cultures, Politiques (ECP)

Qu'est ce qu'un Portail ?

Il s'agit d'une première année de Licence **PLURIDISCIPLINAIRE** c'est-à-dire composée de plusieurs disciplines.

Elle prépare à une 2^{ème} année (mention de licence) dans une des disciplines suivies.



Attention pour la L2 de Sciences Cognitives: procédure Ecandidat

Votre Portail Education, socialisation et langage (ESL)

Le **PORTAIL 2 (ESL)** vous accueille sur le **Campus Porte des Alpes (PDA)**. Ce portail **PLURIDISCIPLINAIRE** a pour objectif de vous faire découvrir différentes disciplines des **SCIENCES HUMAINES** pour vous faire acquérir les compétences et savoirs indispensables aux métiers de l'enseignement, de la formation, du travail social, du paramédical, de la médiation et du développement local.

Les sciences humaines et sociales représentent un ensemble de disciplines étudiant la vie en société avec des méthodes scientifiques tant sur le plan de l'individu que sur le plan collectif

Le secrétariat du Portail

Votre secrétariat vous accueille sur les Berges du Rhône :

- Lundi : après-midi 13h30 - 16h00
- Mardi : 9h00 - 11h30 / 13h30 - 16h00
- Mercredi : seulement le matin
- Jeudi : 9h00 - 11h30 / 13h30 - 16h00
- Vendredi : en télétravail

Campus Berges du Rhône
Secrétariat ISPEF

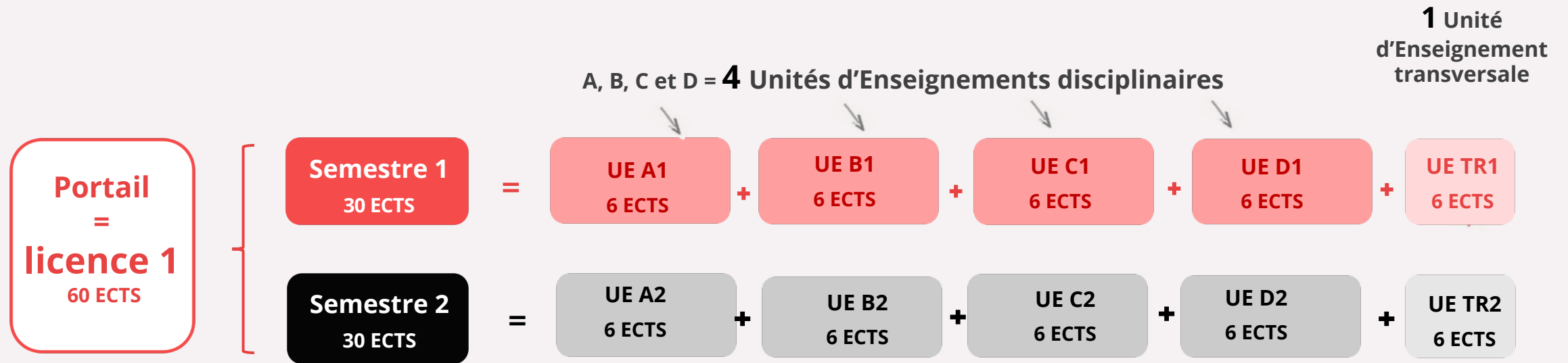
86 Rue Pasteur

Tram T2 Perrache – Saint-Priest Bel Air
Arrêt Centre Berthelot



**RAPPEL : les cours
ont lieu sur le
campus PORTE DES
ALPES.**

Architecture du Portail ESL



Lexique pour étudiant.es perdu.es :

- **Semestre** : l'année universitaire s'articule autour de deux semestres.
- **ECTS** : *European Credit Transfer System*, système de points. Un semestre validé équivaut à 30 ECTS.
- **UE** : composée de plusieurs enseignements (souvent CM+TD).
- **UE TR** : unité d'enseignement transversale

Les disciplines que vous allez découvrir

En plus des enseignants transversaux (langue, méthodologie, Technologies de l'Information et de la Communication), vous découvrirez **4 enseignements** :

- ↪ **Sciences de l'éducation** : découverte des différentes questions et problématiques liées à l'éducation et à la formation (non seulement scolaires)
- ↪ **Psychologie** : histoire et introduction à la psychologie, découverte des différentes branches
- ↪ **Sciences du langage** : démarche scientifique de l'analyse du langage; fonctionnement, évolution, acquisition
- ↪ **Sociologie** : lecture et constitution de données ainsi qu'analyse statistiques sur les problématiques sociétales

Les attendus pour réussir



↳ **goût pour la lecture, l'écrit**

↳ fort intérêt aux faits, à l'actualité et aux problématiques éducatives

↳ rigueur méthodologique

↳ capacités de raisonnement et d'argumentation

↳ curiosité

↳ organisation, autonomie, rigueur

↳ capacité d'analyse, de synthèse et d'argumentation

↳ en plus

↳ *la maîtrise du français est un indispensable*

↳ *un bon niveau en anglais est un atout supplémentaire*

Maquette des enseignements

Semestre 1

UE A1 Sciences de l'éducation :

- Les sociétés et leurs écoles ; formation tout au long de la vie (CM)
- Etudes de cas et explorations bibliographiques (TD)

UE B1 Psychologie :

- Introduction à la psychologie (CM + TD)

UE C1 Sociologie :

- Mutations de la société française (CM + TD)

UE D1 Sciences du langage (sans TD) :

- Linguistique française (CM)
- Grammaire du français: normes et usages (CM)

UE Transversale 1 :

- Langues (TD)
- Méthodologie (TD)
 - PPP (TD)
- TIC (CM+TD)

Semestre 2

UE A2 Sciences de l'éducation :

- Les débats contemporains en éducation et formation (CM)
- Etudes de cas et explorations bibliographiques (TD)

UE B2 Psychologie :

- Psychologie et pratiques éducatives (CM + TD)

UE C2 Sociologie :

- Problèmes sociaux, regard sociologique (CM)
- Initiation à l'enquête : analyse d'un problème social (TD)

UE D2 Sciences du langage (sans TD) :

- Langage et pensée (CM)
- Linguistique générale (CM)

UE Transversale 2 :

- Langues (TD)
- Entrepreneuriat (CM)
- Méthodologie (TD)
- TIC (CM+TD)

Possibilité Bonus Langue supplémentaire
Langue des Signes Française
(<https://www.univ-lyon2.fr/les-bonus>)

Organisation des études

Programme de licence

- Diplôme de licence = 3 années d'études validées
- 1 année d'études = 2 semestres
- 1 semestre = plusieurs unités d'enseignements (UE)
- 1 UE = 1 ou plusieurs matières

Cours magistraux (CM)

- En amphithéâtre
- Cours théoriques
- Prise de notes rapide et adaptée
- Echanges étudiant.es/enseignant.es possibles

Travaux dirigés (TD)

- En salle, par groupe de 35 étudiants
- Cours appliqués : exercices, exposés et illustrations du CM
- Présence obligatoire
- Echanges étudiant.es/enseignant.es demandés

Travail personnel

- Présence obligatoire en TD et indispensable en CM pour une compréhension des cours
- Apprentissage régulier
- Recherche documentaire
- Exercices préparatoires aux TD : dissertations, commentaires de textes et cas pratiques

Evaluation

- Chaque semestre
- Examen terminal pour les CM, contrôle continu en TD
- Diverses modalités d'évaluation : cas pratique, commentaire de texte, etc.
- Vous devez vous renseigner auprès de votre enseignant.e pour connaître les modalités d'évaluation

Organisation de l'année

Semestre 1

13 septembre

12 semaines de CM et TD (contrôle continu)

Du 13 au 17
décembre

1 semaine de
rattrapage de
cours + révisions

Du 4 au 21 janvier

Examens
terminaux
Jurys

Semestre 2

24 janvier

12 semaines de CM et TD (contrôle continu)

Du 2 au 6 mai

1 semaine de
rattrapage de
cours + révisions

Du 9 au 25 mai

Examens
terminaux
Jurys

20 juin

1^{er} juillet

Session de rattrapage d'examens

Examens de rattrapage
du 1^{er} et du 2nd semestre

Calendrier universitaire

Approuvé en CFVU du 5 mars 2021 et en CA du 12 mars 2021

AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DECEMBRE		JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT			
1	DI	1	ME	1	VE	1	LU	1	ME	1	SA	1	MA	1	MA	1	VE	1	DI	1	ME	1	VE	1	LU		
2	LU	2	JE	2	SA	2	MA	2	JE	2	DI	2	ME	2	ME	2	SA	2	LU	2	JE	2	SA	2	MA	2	MA
3	MA	3	VE	3	DI	3	ME	3	VE	3	LU	3	JE	3	JE	3	DI	3	MA	3	VE	3	DI	3	ME	3	ME
4	ME	4	SA	4	LU Semaine 4	4	JE	4	SA	4	MA	4	VE	4	VE	4	LU Semaine 10	4	ME	4	SA	4	LU	4	MA	4	JE
5	JE	5	DI	5	MA	5	VE	5	DI	5	ME	5	SA	5	SA	5	MA	5	JE	5	DI	5	MA	5	ME	5	VE
6	VE	6	LU	6	ME	6	SA	6	LU semaine 12	6	JE	6	DI	6	DI	6	ME	6	VE	6	LU	6	ME	6	SA	6	SA
7	SA	7	MA	7	JE	7	DI	7	MA	7	VE	7	LU Semaine 3	7	LU Semaine 6	7	JE	7	SA	7	MA	7	JE	7	DI	7	DI
8	DI	8	ME	8	VE	8	LU Semaine 8	8	ME	8	SA	8	MA	8	MA	8	VE	8	DI	8	ME	8	VE	8	LU	8	LU
9	LU	9	JE	9	SA	9	MA	9	JE	9	DI	9	ME	9	ME	9	SA	9	LU	9	JE	9	SA	9	MA	9	MA
10	MA	10	VE	10	DI	10	ME	10	VE	10	LU	10	JE	10	JE	10	DI	10	MA	10	VE	10	SA	10	DI	10	ME
11	ME	11	SA	11	LU Semaine 5	11	JE	11	SA	11	MA	11	VE	11	VE	11	LU Semaine 11	11	ME	11	SA	11	LU	11	MA	11	JE
12	JE	12	DI	12	MA	12	VE	12	DI	12	ME	12	SA	12	SA	12	MA	12	JE	12	DI	12	MA	12	SA	12	VE
13	VE	13	LU Semaine 1	13	ME	13	SA	13	LU	13	JE	13	DI	13	DI	13	ME	13	VE	13	LU	13	MA	13	ME	13	SA
14	SA	14	MA	14	JE	14	DI	14	MA	14	VE	14	SA	14	SA	14	JE	14	SA	14	MA	14	JE	14	DI	14	DI
15	DI	15	ME	15	VE	15	LU semaine 9	15	ME	15	SA	15	MA	15	MA	15	VE	15	DI	15	ME	15	VE	15	LU	15	LU
16	LU	16	JE	16	SA	16	MA	16	JE	16	DI	16	ME	16	ME	16	SA	16	LU	16	JE	16	SA	16	MA	16	MA
17	MA	17	VE	17	DI	17	ME	17	VE	17	LU	17	JE	17	JE	17	DI	17	MA	17	VE	17	SA	17	DI	17	ME
18	ME	18	SA	18	LU Semaine 6	18	JE	18	SA	18	MA	18	VE	18	VE	18	LU FERIE	18	ME	18	SA	18	LU	18	LU	18	JE
19	JE	19	DI	19	MA	19	VE	19	DI	19	ME	19	SA	19	SA	19	MA Semaine 12	19	JE	19	DI	19	MA	19	VE	19	VE
20	VE	20	LU Semaine 2	20	ME	20	SA	20	LU	20	JE	20	DI	20	DI	20	ME	20	VE	20	LU	20	ME	20	SA	20	SA
21	SA	21	MA	21	JE	21	DI	21	MA	21	VE	21	LU	21	LU	21	JE	21	SA	21	MA	21	JE	21	DI	21	DI
22	DI	22	ME	22	VE	22	LU semaine 10	22	ME	22	SA	22	MA	22	MA	22	VE	22	DI	22	ME	22	VE	22	LU	22	LU
23	LU	23	JE	23	SA	23	MA	23	JE	23	DI	23	ME	23	ME	23	SA	23	LU	23	JE	23	SA	23	MA	23	MA
24	MA	24	VE	24	DI	24	ME	24	VE	24	LU Semaine 1	24	JE	24	JE	24	DI	24	MA	24	VE	24	SA	24	DI	24	ME
25	ME	25	SA	25	LU Semaine 7	25	JE	25	SA	25	MA	25	VE	25	VE	25	LU	25	ME	25	SA	25	LU	25	SA	25	JE
26	JE	26	DI	26	MA	26	VE	26	DI	26	ME	26	SA	26	SA	26	MA	26	JE	26	DI	26	MA	26	VE	26	VE
27	VE	27	LU Semaine 3	27	ME	27	SA	27	LU	27	JE	27	DI	27	DI	27	ME	27	VE	27	LU	27	ME	27	SA	27	SA
28	SA	28	MA	28	JE	28	DI	28	MA	28	VE	28	SA	28	SA	28	LU Semaine 9	28	JE	28	MA	28	SA	28	DI	28	DI
29	DI	29	ME	29	VE	29	LU semaine 11	29	ME	29	SA	29	MA	29	MA	29	VE	29	ME	29	DI	29	ME	29	VE	29	LU
30	LU	30	JE	30	SA	30	MA	30	JE	30	DI	30	ME	30	ME	30	SA	30	LU	30	JE	30	SA	30	MA	30	MA
31	MA			31	DI			31	VE	31	LU Semaine 2			31	JE			31	MA			31	DI			31	ME

Éléments de scolarité

Contrat pédagogique : Détaille le contenu de votre première année, il est à vérifier, corriger éventuellement, signer et à rendre **avant fin octobre** auprès de votre secrétariat.

Assiduité obligatoire

- ↪ Une absence non justifiée tolérée en TD
- ↪ Au-delà, présentation obligatoire d'un justificatif communiqué à l'enseignant.e

Situation particulière

- ↪ adressez-vous à votre gestionnaire de scolarité

Boursièr.es : les absences injustifiées peuvent entraîner la suspension voire une demande de remboursement des aides perçues

Comprendre les abréviations :
ABJ = **AB**sence **J**ustificiée
ABI = **AB**sence **I**njustifiée

Absences en TD ou en CC : justificatifs à présenter **aux enseignant.es** concerné.es

Absences épreuve contrôle terminal : justificatifs à transmettre **au secrétariat** (portail2esl@univ-lyon2.fr)

Examens et validation de votre année

Planning des examens :

↪ Affichage sur l'intranet de l'étudiant et le site de l'institut

Modalités de contrôle de connaissances = MCC

↪ Prendre contact avec votre enseignant.e

Validation d'une UE

↪ Calcul de la moyenne supérieure ou égale à 10/20 des enseignements qui la composent (éléments pédagogiques)

Validation d'un semestre

↪ Par réussite à toutes les UE (capitalisation)
↪ Par moyenne de toutes les UE (compensation)

Validation d'une année

↪ Calcul de la moyenne supérieure ou égale à 10/20 des UE qui la composent
↪ Compensation inter-semestre
↪ Les éléments pédagogiques sont capitalisables (note conservée si > 10)

Communication et outils numériques

1. Adresse mail universitaire à privilégier et à consulter quotidiennement:

- ↪ informations institutionnelles
- ↪ informations pédagogiques

2. Veuillez **CONSULTER** régulièrement le site de l'ISPEF (<https://ispef.univ-lyon2.fr>) et de Lyon 2

3. **PENSEZ** à faire un renvoi vers votre messagerie personnelle s'il le faut

4. Comment trouver une adresse mail :

- ↪ Le plus souvent : prénom.nom@univ-lyon2.fr ou initiale du prénom.nom@univ-lyon2.fr
- ↪ **UTILISEZ** l'annuaire intégré dans votre messagerie : en tapant un nom et prénom dans les destinataires (<https://applis.univ-lyon2.fr>)

Communication et outils numériques

Un mail à un.e enseignant.e ou à la gestionnaire n'est pas un SMS à un(e) pote.
Pensez à...

- ↩ mettre en objet du mail un sujet clair en lien avec votre demande
- ↩ être poli.e et respectueux
- ↩ signer votre mail avec votre nom, prénom, numéro d'étudiant.e et votre portail

Langues et le TIC : contacter directement les secrétariats concernés

(<https://cdl.univ-lyon2.fr/fr/scolarite-du-centre-de-langues/>)

(<https://icom.univ-lyon2.fr/fr/espace-etudiant/traversale-tice-pi/>)

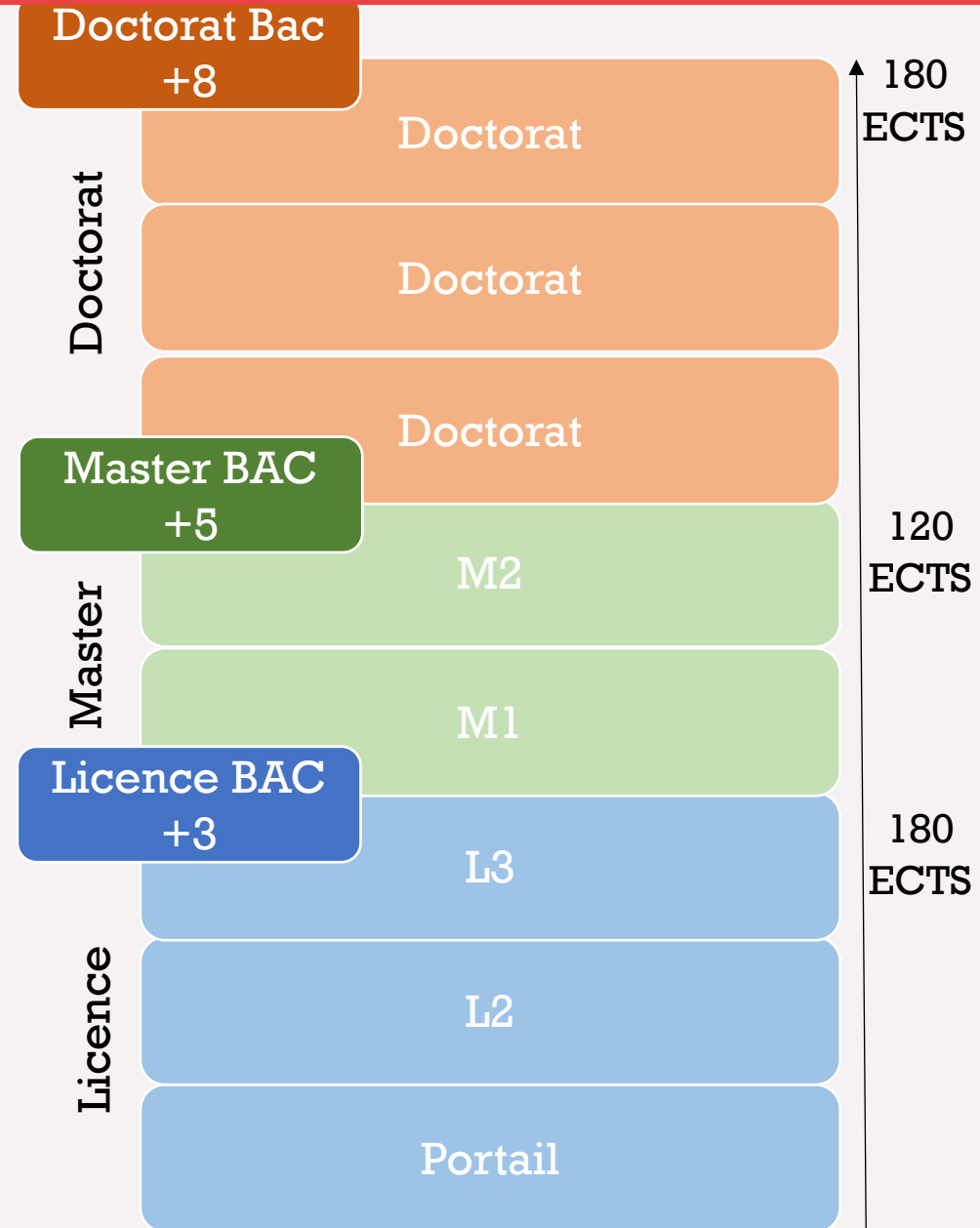
➡ **Le secrétariat du Portail 2 ne gère pas les absences, les résultats, les DA ni les changements de groupe.**

Poursuites d'études après le Portail ESL

Lorsque vous vous inscrivez en licence, vous vous engagez pour des études longues: licence -> master. Il n'est pas conseillé de se lancer sur le marché du travail après une licence généraliste (bac + 3).

Des secteurs d'activités accessibles après un master ou par le biais de concours selon la **mention de L2 choisie** :

- ↪ **Sciences de l'éducation** : secteur scolaire, éducation et formation, animation et accompagnement socio-éducatif, insertion professionnelle, recherche
- ↪ **Sociologie** : institutions publiques, cabinets d'études et recherche
- ↪ **Sciences du langage** : éducation, accompagnement handicap, formation, médiation en milieu culturel, pratique rédactionnelle, ingénierie linguistique
- ↪ **Psychologie** : médical, travail social, paramédical, justice et recherche.



Etudier à l'université

Quelques conseils pour bien démarrer :

- ↳ Être assidu.e
- ↳ Faire preuve de persévérance
- ↳ Écouter, se questionner, s'organiser
- ↳ Ne pas hésiter à solliciter de l'aide auprès des personnes ressources

Dispositifs et outils pour vous aider :

- ↳ Des ateliers et des événements tout au long de l'année
- ↳ Des ressources documentaires en ligne
- ↳ Un accompagnement individuel par votre coordinatrice si vous le souhaitez

➔ **Un accompagnement individuel par votre coordinatrice si vous le souhaitez.**



Votre coordinatrice



Portail Education, socialisation, langage

Audrey Gally

a.gally@univ-lyon2.fr

06 23 75 30 20

Via Facebook/Messenger

Permanences et RDV

le mardi et le jeudi de 9h à 16h00 en H019

**UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2**



Ses missions

- Accompagner
- Conseiller
- Informer sur la (ré)orientation
- Animer des ateliers
- Faire le lien avec les différents dispositifs...

Vous vous posez des questions sur :

- La vie étudiante
- Votre projet
- Votre (ré)orientation
- Vos études ...



Vous avez des difficultés :

- Dans l'organisation de votre travail
- A trouver des stratégies d'études
- Pour trouver l'interlocuteur.trice
- D'intégration dans la vie étudiante
- D'ordre personnel...

Les dispositifs d'aide



- ↪ **Parrainage** : des étudiants de licence 3 ou de master accompagnent des étudiant.es issu.es d'un bac professionnel ou technologique
- ↪ **Semestre Rebond (2^{ème} semestre)** : étudiant.e qui souhaite se réorienter et réfléchir sur son projet
- ↪ **SCUIO-IP - Pôle Orientation et réussite** : orientation, réorientation, stages, césure... Campus PDA, Bât. B Infos et contact : www.univ-lyon2.fr/formation/dispositifs-d-accompagnement
- ↪ **Dispositif CLEFS pour l'université** : le parcours Créer, Lire, Écrire et Faire de la Science (CLEFS) est fait pour les étudiant.es qui ressentent des difficultés dans le travail universitaire au début de leur 1^{re} année.

Les étudiants en situation de handicap

Les étudiants souhaitant bénéficier d'un aménagement des examens doivent :

CONTACTER DE LA MISSION HANDICAP

Accueil ouvert du lundi au vendredi 8h30-12h30 et 13h30-17h (*Le mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h*)

Campus Porte des Alpes (Bron) - Maison de l'Étudiant (bât U) - bureau 112

5 avenue Pierre Mendès-France 69500 Bron (Accès : tramway T2 - arrêt Europe Université)

Téléphone : 04 78 77 31 05

Mail : mission.handicap@univ-lyon2.fr

Les différents services à votre service



La Bibliothèque Universitaire (BU)

Lieu de travail, de recherche, de consultation et de prêt d'ouvrages.



La mission handicap

Accueil et accompagnement des étudiant.es en situation de handicap.



SCUIO - Le service commun universitaire d'information et d'orientation

Accueil, information, orientation accompagnement des étudiant.es.



La Maison de l'étudiant (MDE)

Lieu de rencontres, d'information et de services.



CROUS - Les centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires

Bourses, aides financières, logement, restaurant universitaire...



SCUIO-IP Le Pôle Stage et Insertion

Accompagnement pour des stages, des emplois en lien avec les formations.



La scolarité / Le secrétariat du portail

Organisation de tous les aspects d'ordre administratif à l'université.



La direction des relations internationales

Organise, gère les mobilités étudiantes et enseignantes et l'accueil des étudiant.es internationaux.ales.



SUAPS - Le service universitaire pour les activités physiques et sportives

Organisation des pratiques physiques et sportives au sein de l'université. Ouvert aux étudiant.es et au personnel,



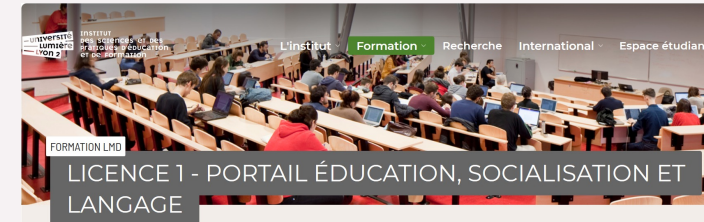
SSU - Le service de santé universitaire

Service médical accessible à tous les étudiant.es de l'université.

Des documents indispensables

Sur le site de l'ISPEF :

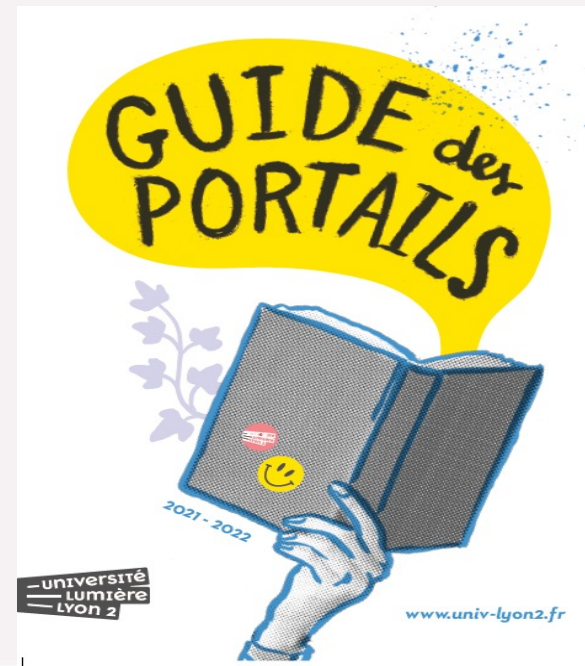
<https://ispef.univ-lyon2.fr/formation/licence-1-portail-02-education-socialisation-et-langage>



A consulter : le **règlement général de scolarité** fixe le cadre de la formation et de l'évaluation des acquis. Il énumère les droits et devoirs des étudiant.es, en précisant notamment les obligations de scolarité et le déroulement des études.

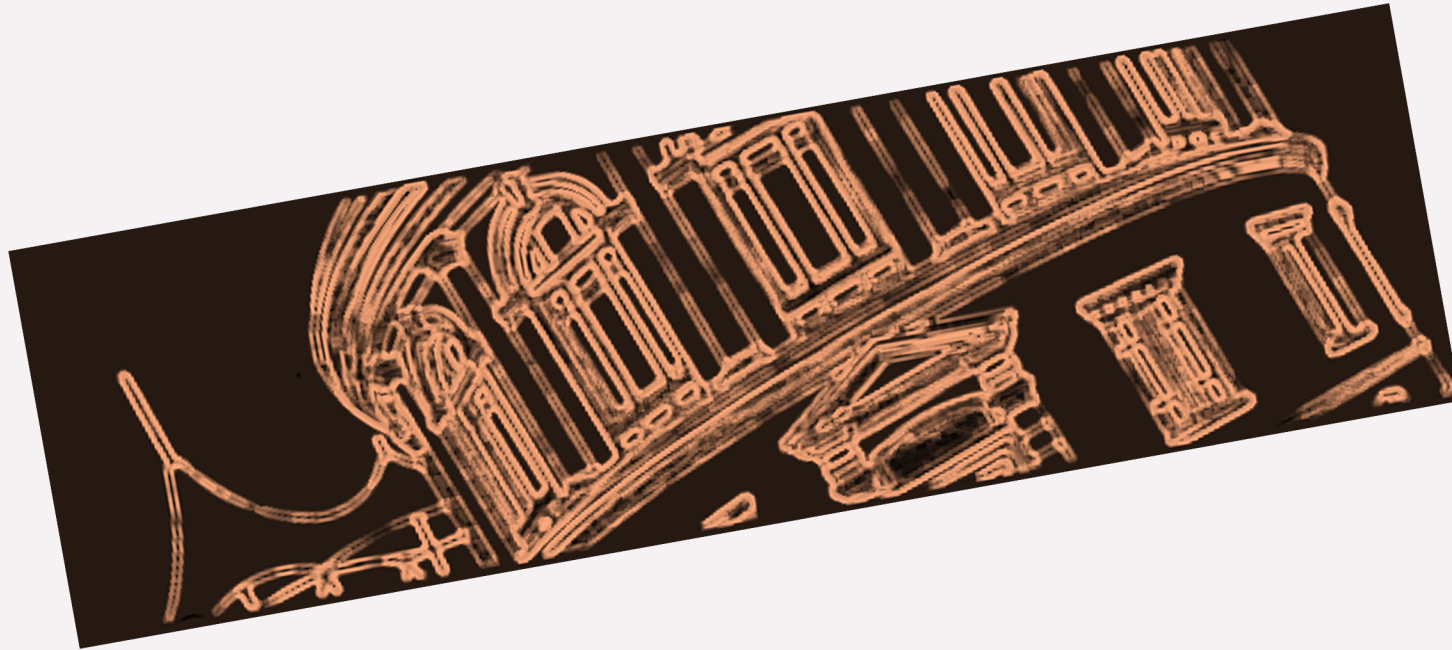
Pour aller + loin →

— université
— lumière
— LYON 2



L'Université Lumière Lyon 2 et le Portail ESL

vous souhaitent



une très bonne année universitaire 2021-2022 😊